



Manutention portuaire au Havre **Les grutiers et les manutentionnaires pourraient trouver prochainement un accord**

Le conflit qui oppose depuis un an les entreprises de manutention aux portiqueurs du port autonome du Havre pourrait se dénouer prochainement. Le délai donné par l'Union nationale des industries de la manutention dans les ports français (Unim) pour un accord de principe était le 15 novembre, à défaut de quoi elle considérait que « *pour être prêts au début du premier trimestre de 2006, les opérateurs ne pourraient que se résoudre à proposer la conduite de ces portiques au seul personnel docker des entreprises concernées* », écrivait-elle fin octobre.

La Fédération nationale des ports et docks CGT (FNPD) devait informer aujourd'hui l'Unim de sa position sur l'exploitation des terminaux de Port 2000. A l'Unim, on affirme que « *la fédération a accepté nos propositions* ». « *Une plaisanterie* », réplique la FNPD qui se refuse à tout autre commentaire. Alors que jusqu'à présent les opérations de chargement et de déchargement des marchandises étaient assurées par du personnel salarié du port autonome, ensuite facturées aux manutentionnaires, l'installation d'opérateurs privés sur les quais du nouveau port a changé la donne : les grands groupes entendent gérer directement leurs équipements, comme le font depuis longtemps les ports concurrents d'Anvers et de Rotterdam, voire même le port de Rouen. En annonçant de lourds investissements dans Port 2000 (200 M€), les groupements de manutentionnaires et d'armateurs (CMA-CGM, Maerks et MSC) ont toujours affiché une position ferme : la volonté d'intégrer leur personnel et la maîtrise totale des opérations sur leurs propres outillages. Ce que refusent les représentants des 235 portiqueurs, employés du port et faisant partie intégrante de la convention collective, arguant leur qualification, leur compétitivité et la défense de leur emploi et dénonçant le seul objectif de « *nous donner en pâture au patronat* », accuse Patrick Deshayes, secrétaire général CGT. « *Il se considèrent comme des fonctionnaires et croient appartenir à un service public*, dénonce le président de l'Unim Claude Pigoreau. *Ces réactions sont purement corporatistes.* »

Dans la perspective du doublement du trafic et d'une embauche de 7 à 800 dockers supplémentaires d'ici trois ans annoncée par l'Unim, les quelque 2.000 dockers du port du Havre pourraient s'impatienter de ne pas voir Port 2000 démarrer début 2006 et s'inquiéter de l'éventualité de départs de lignes vers d'autres ports. Quitte à se désolidariser des grutiers ? Selon un syndicaliste, « *les dockers en veulent toujours aux grutiers de ne pas les avoir soutenus durant le conflit des années 90* ». La formation des dockers à la conduite de portiques pourrait commencer à la fin du mois, et, selon la rumeur, dans un port étranger. « *Le climat est très tendu dans la maison* », déplore cet employé du port. Un tract de la CGT du personnel du port demande « *à chacun de garder son sang-froid et d'éviter la provocation en toutes circonstances* », concluant : « *Restons unis et solidaires toutes catégories confondues* ».

Natalie Castetz

Divisions à la CGT du port autonome

Le 19 septembre, six adhérents du syndicat CGT du port autonome du Havre créaient un site Internet « *conçu uniquement dans un souci de partage de l'information* ». Le collectif y avait publié les courriers envoyés début 2005 à la CGT, où ils dénonçaient l'absence de transparence dans les comptes annuels du syndicat et demandaient « *la stricte application des statuts, la plus grande transparence financière compte tenu des sommes engagées* », soit 180.000 euros annuels de cotisations. Les correspondances ont été depuis retirées, par ordonnance de référé du tribunal de grande instance et le secrétaire général CGT du personnel du port, Patrick Deshayes, a accusé le collectif de déstabiliser la CGT en période de négociations pour Port 2000.

N.C

Policier tué en service **Sarkozy au Havre samedi**

Le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy présidera samedi matin une cérémonie au Havre en l'honneur d'un policier de 31 ans tué dans la nuit de mercredi à jeudi en se rendant sur les lieux d'un cambriolage. Ce gardien de la paix de la Brigade anti-criminalité (BAC) est mort dans une collision entre deux véhicules de police dans le centre du Havre. L'accident s'est produit vers 01H45 alors que les policiers convergeaient vers un magasin de vêtements pour femmes qui venait d'être cambriolé. Un autre fonctionnaire gravement blessé dans la collision a été hospitalisé au Havre. L'enquête a été confiée aux policiers de la sécurité publique du Havre.

Face à la croissance des dépenses

Le conseil général de la Seine-Maritime craint une réduction de ses marges de manœuvre

Le conseil général de la Seine-Maritime devrait porter la part départementale de la taxe professionnelle de 6,75% à 7,08% en 2006, utilisant la possibilité de s'approcher de la moyenne nationale sans avoir à augmenter les trois autres taxes locales, habitation, foncier et foncier non bâti.

L'annonce a été faite vendredi 25 novembre à l'occasion du débat (sans vote) sur les orientations du budget qui sera examiné et soumis au vote de l'assemblée départementale les 12 et 13 décembre.

Il s'agira du deuxième budget primitif présenté par la majorité PS, PCF et divers gauche qui a porté à la présidence Didier Marie (PS) en avril 2004. Ayant beaucoup insisté pendant la première année sur le recentrage de la collectivité sur ses compétences après qu'elle se soit investie dans des opérations qui se sont avérées plus coûteuses que prévues ou se sont soldées par un échec (Transmanche, achat du port de Newhaven, hippodrome de Mauquenchy, reprise de la compagnie Air Atlantique), l'heure est à « *la consolidation de l'action engagée par la majorité départementale* » annonce Patrick Jeanne, rapporteur du budget. Il cite « *des priorités clairement identifiées : emploi, aménagement du territoire, solidarités, égalité des chances et qualité de vie* ».

La « *consolidation* » après le « *recentrage* » n'empêche pas la permanence d'un discours très critique à l'encontre du gouvernement, en raison d'un accroissement des charges induites par la décentralisation, mais aussi, précise Didier Marie, « *des tensions financières nationales, conséquences d'une politique de plus en plus libérale* » qui se répercutent sur les finances du département. « *Le constat est simple, constate M. Marie. La marge de manœuvre est sans cesse réduite, l'effet de ciseau est de plus en plus marqué : en 5 ans, les dépenses ont augmenté de 25%, les recettes n'ont augmenté que de 15%. Et l'écart va se creuser* ». La majorité revient sur le RMI dont le déficit non compensé pour la Seine-Maritime s'élève à 31 M€ sur 100 M€ d'allocations versées, sur l'APA (déficit de 11,5 M€ sur 40 M€). La gauche ne croit pas au transfert de recettes à l'euro près par l'Etat, garanti par la Constitution, et évalue à 15 M€ par an le surcoût du transfert des compétences : fonds d'aide aux jeunes, fonds solidarité logement, personnels TOS des collèges, routes nationales, handicap. A cela s'ajouterait d'ici 2007, la réforme de la taxe professionnelle qui va donc augmenter en 2006.

« *On ne construit rien, mais on glose* » réplique le président du groupe d'opposition de droite, Michel Lejeune (UMP) qui fustige une « *sempiternelle* » rengaine sur les transferts de charge, « *d'une même comédie* » jouée par la majorité de gauche depuis plus d'un an. « *Certes les délais sont peut-être plus longs que prévus, mais la vérité c'est que l'Etat remplira ses obligations* » assure M. Lejeune. Pressenti « *sans imagination* », le budget n'a pas « *d'ambition pour la Seine-Maritime* ». L'argument développé par l'opposition porte sur la « *Bataille pour l'emploi* » en faveur de laquelle « *le département de la Seine-Maritime ne joue pas le jeu* ». Un exemple, selon M. Lejeune : les contrats d'avenir, peu développés dans les collectivités publiques dont le département. « *6.000 contrats d'avenir attendent de trouver preneurs, tandis que vous vous obstinez à refourguer vos emplois trempants ! Je vous en conjure, abandonnez le dogmatisme pour le pragmatisme* ».

Malgré cette objurgation, Didier Marie ne devrait pas modifier ses intentions budgétaires et bénéficiera de l'appui de toute la majorité.

Etienne Banzet

Santé

Etats généraux samedi à Rouen

Le collectif santé de l'agglomération rouennaise organise ce samedi au conseil général des états généraux de la santé et de l'assurance maladie. Les politiques de prévention, l'éducation à la santé pour tous, l'état de la santé au travail et nouveau schéma régional de l'organisation sanitaire seront au cœur des débats dans une région où la surmortalité est de 6,3% supérieure à la moyenne nationale. Les états généraux – de 14 à 18h30 – salle du conseil général. Entrée libre.

Nomination

Philippe Rosay à la tête de Agefos-PME

Philippe Rosay est élu président national de l'Agefos-PME. Créé il y a 30 ans par la CGPME et géré par les partenaires sociaux, Agefos-PME est un fonds d'assurance formation chargé de développer la formation professionnelle continue des salariés. Premier gestionnaire privé des fonds de la formation en France, l'organisme collecte près de 700 M€ par an auprès de 280.000 entreprises. Agefos-PME dispose de 1.000 salariés et de 24 délégations régionales. Candidat à la présidence de la CCI du Havre, Philippe Rosay avait été battu aux dernières élections par Vianney de Chalus.

Un an après la donation Senn-Foulds **La ville du Havre reçoit un nouveau don d'oeuvres impressionnistes et fauves**

La ville du Havre risque de faire des envieuses : un an après avoir reçu la fabuleuse donation d'Hélène Senn-Foulds, elle s'apprête à conclure avec un autre membre de cette famille la remise, après sa mort, de 17 oeuvres également impressionnistes et fauves. Ces deux ensembles appartenaient initialement à un riche négociant en cotons havrais Olivier Senn (1864-1959) devenu amateur d'art. A sa mort, la collection a été partagée entre ses héritiers. Par le jeu des successions, Hélène Senn-Foulds, une petite-fille, s'est retrouvée en possession de 205 pièces c'est à dire d'une partie très significative de la collection. L'autre donateur dont l'identité et l'âge n'ont pas été révélés pour des raisons de sécurité est le mari d'une autre petite-fille d'Olivier Senn. Au décès de son épouse, il a hérité de ces 17 oeuvres qui se répartissent en 10 peintures et 7 dessins

Au cabinet du maire UMP du Havre Antoine Rufenacht, on précise que la donation d'Hélène Senn-Foulds a joué le rôle de «déclencheur» pour la seconde. D'autres oeuvres se trouveraient encore dans d'autres branches de la famille mais il est peu probable qu'elles rejoignent un jour ces donations. Le conseil municipal du Havre doit statuer lundi sur les modalités juridiques du transfert des 17 oeuvres. Celles-ci deviendront très prochainement propriétés de la ville mais le donateur en conservera l'usufruit jusqu'à sa mort. Ces deux donations doivent rejoindre un espace spécifique qui sera aménagé en 2006 pour les accueillir dans le musée André Malraux. Les travaux ont été confiés à l'architecte Laurent Baudoin auteur de la restructuration du musée en 1999.

Cette nouvelle donation permet de préciser l'ampleur et les contours de la collection d'Olivier Senn qui a acheté ses premières oeuvres vers 1894. Issu d'une famille protestante comme une bonne partie des négociants havrais, cet ancien avocat a cru en l'impressionnisme et au fauvisme dès leur apparition alors que ces genres étaient souvent sévèrement éreintés par la critique. La nouvelle donation confirme son intérêt pour des peintres comme Eugène Boudin, Edgar Degas, Camille Pissarro, Armand Guillaumin ou Albert Marquet. Ce dernier est ainsi représenté par trois œuvres : des «Pivoines», un «Pont sur la Seine» et une «Baie d'Alger». Mais de nouveaux noms font aussi leur apparition comme Maurice Utrillo, Charles Lacoste et surtout Victor Vignon avec une nature morte, «Pommes et pichet». Par leur diversité, ces oeuvres confirment qu'Olivier Senn avait eu le souci «d'ancrer sa collection dans l'histoire comme le fait habituellement plutôt un musée», ainsi que le soulignait Annette Haudiquet conservatrice du musée André Malraux en présentant en juin dernier la donation Senn-Foulds.

Dominique Aubin

**A vant de lire *fil-fax*, assurez-vous que vous
êtes bien abonné...**

Environnement

Viam renonce a son projet de centre de tri près d'Yvetot

La société (VDI) Viam Déchets industriels a renoncé à son projet d'implantation d'un centre de tri de déchets industriels sur la commune de Sainte-Marie-des-Champs (76) . Le projet soutenu par la municipalité avait été vivement contesté dès son annonce en 2003 par l'association Santé et Cadre de vie. Après l'avis favorable de l'enquête publique, la mairie avait délivré un permis de construire en 2004 qui a été contesté par l'association de défense auprès du tribunal administratif. La société Viam a finalement décidé de se retirer et abandonne son projet.

Sécurité

Group 4 Securicor se regroupe au Havre

Des salariés de l'entreprise de transport de fonds Group 4 Securicor (190 salariés) installée notamment en Haute-Normandie à Rouen et au Havre s'opposent à la fermeture de l'agence rouennaise le 31 décembre prochain. Une trentaine de salariés en grève ont manifesté leur désapprobation jeudi devant les grilles de l'agence de Rouen surpris d'apprendre de leur direction que leur agence, la 3ème de France, ne serait pas assez rentable. L'entreprise prévoit le reclassement de plus de 8 salariés sur 10 mais ce personnel serait rattaché à l'agence du Havre avec les difficultés de vie qui pourraient être engendrées pour des salariés installés à Rouen.



**Vivez la
culture et
sortez avec
*filfax.com***